N°2017-CA-14

- Membres théoriques

17

- Membres en exercice :

17

- Membres présents :

10

- Pouvoirs :

4

- Votants :

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS

DE LA SEINE-MARITIME

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

CLOTURE DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME

Le 12 mai 2017, le Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Seine-Maritime, convoqué le 28 avril 2017, s'est réuni à la direction départementale sous la présidence de Monsieur André GAUTIER.

Le quorum étant atteint (9 membres) avec 10 membres présents, l'assemblée peut valablement délibérer.

Étaient présents: Monsieur André GAUTIER, Président,

I. Membres du Conseil d'administration avec voix délibérative :

Titulaires

Mmes Sophie ALLAIS, Pierrette CANU.

MM. Guillaume COUTEY, Gérard JOUAN, Michel LEJEUNE, Didier REGNIER, Sébastien TASSERIE, Jean-Pierre THEVENOT.

Suppléant

Mme Marine CARON.

II. Membres avec voix consultative:

MM. le Colonel hors classe Jean-Yves LAGALLE, Directeur départemental, le Colonel hors classe Marc VITALBO, Directeur départemental adjoint, le Colonel Thierry SENEZ, le Capitaine Samuel PERDRIX, le Caporal Mathieu GIBASSIER, Dominique PROUST, Payeur départemental.

III. Membre de droit :

M. Jean-Marc MAGDA, Directeur de Cabinet.

IV. Pouvoirs:

Madame Blandine LEFEBVRE à Monsieur André GAUTIER,

Madame Florence DURANDE à Madame Sophie ALLAIS,

Madame Florence THIBAUDEAU RAINOT à Monsieur Gérard JOUAN.

Madame Agnès FIRMIN LE BODO à Monsieur Sébastien TASSERIE.

Étaient absents excusés :

Mmes Chantal COTTEREAU - représentée, Florence DURANDE, Agnès FIRMIN LE BODO, Blandine LEFEBVRE, Florence THIBAUDEAU RAINOT.

MM. Bastien CORITON, Luc LEMONNIER, Philippe LEROY, le Commandant Hervé TESNIERE, le Lieutenant Hervé PASQUIER, le Caporal Thomas BRU – représenté.

Délibération affichée le

et retirée de l'affichage le :

Délibération insérée au recueil des actes administratifs du mois :

Le présent rapport vise à clôturer les autorisations de programme (AP) terminées dans le courant de l'exercice 2016.

Les travaux de réhabilitation du Centre d'incendie et de secours (CIS) d'Elbeuf ont été réceptionnés en 2013. Les crédits inscrits en 2016 visaient à solder le lot « peinture » dont le titulaire était placé en liquidation judiciaire et, de fait, le solde de l'équipe de maîtrise d'œuvre.

Intitulé Me	ontant global	Crédits déjà	
intitale	Montant global	consommés	Réalisé 2016
CIS ELBEUF	175 000,00 €	170 238,17 €	1 204,19 €

S'agissant de la réhabilitation du CIS de Caudebec en Caux, le décompte général et définitif du maître d'œuvre a été réceptionné courant 2016 permettant ainsi de solder financièrement l'opération.

		Crédits de paiement	
Intitulé	Montant global	Crédits déjà consommés	Réalisé 2016
CIS CAUDEBEC EN CAUX	440 000,00 €	411 431,14 €	1 620,54 €

Ainsi, les réhabilitations des CIS d'Elbeuf et de Caudebec en Caux ayant été soldées financièrement ; il est proposé de clôturer les AP correspondantes pour les montants définitifs suivants :

MONTANT INITIAL	MONTANT FINAL	Evolution AP finale / initiale (en €)	Evolution AP finale / initiale (en %)
175 000.00 €	171 442,36 €	- 3557,64€	-2%
		- 26 948,32 €	-6%
	175 000,00 €		(en €) 175 000,00 € 171 442,36 € - 3 557,64 €

* *

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'administration adoptent à l'unanimité ce dossier.

